

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1074
26 juin 2007

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE SOIXANTE-QUATORZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 26 juin 2007, à 10 h 15

Président: M. Jürg STREULI (Suisse)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 1074^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Je voudrais tout d'abord faire une déclaration à l'occasion de l'accession de la Suisse à la présidence de la Conférence du désarmement.

Au moment où la Suisse prend la présidence de la Conférence, je tiens avant tout à rendre hommage à celles et ceux qui nous ont précédés et dire toute ma gratitude à mes collègues du groupe des six Présidents pour la session de 2007 pour la créativité et l'endurance dont ils ont fait preuve. J'aimerais également exprimer ma reconnaissance à mon prédécesseur, l'Ambassadrice de Suède, M^{me} Elisabet Borsiin Bonnier. Pendant le temps qui lui a été imparti par le processus des six Présidents, les solutions innovantes qui ont été présentées nous ont fait avancer sur la voie d'un possible consensus en vue de reprendre enfin les travaux importants de la Conférence du désarmement. Permettez-moi aussi de remercier mes autres prédécesseurs pour leurs fructueuses initiatives: l'Ambassadrice d'Afrique du Sud, M^{me} Glaudine Mtshali, l'Ambassadeur d'Espagne, M. Juan Antonio March Pujol, et son collègue l'Ambassadeur Bugallo Ottone, ainsi que l'Ambassadrice de Sri Lanka, M^{me} Sarala Fernando. Sans nos efforts communs et sans les travaux des six Présidents de la session de 2006, nous n'aurions jamais pu aller aussi loin dans le processus qui a été engagé. Au nom de la Conférence et au nom des six Présidents, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur Dayan Jayatilleka qui dirige maintenant la délégation de Sri Lanka; je me réjouis de travailler avec vous, Monsieur l'Ambassadeur, dans le cadre du groupe des six Présidents et nous vous souhaitons tous un séjour agréable et couronné de succès en qualité de représentant permanent de Sri Lanka auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Enfin et surtout, je tiens à dire la haute estime dans laquelle je tiens tous les coordonnateurs qui ont travaillé sous les ordres des six Présidents et qui sont la pierre angulaire de notre édifice.

Permettez-moi également de rendre hommage à notre Conférence: c'est en effet la deuxième fois depuis 1998 que la Suisse assure la présidence de la Conférence du désarmement. C'est la première fois que le pays hôte préside la Conférence en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies. Le fait que la Suisse est devenue membre de la Conférence du désarmement et qu'elle en a assuré la présidence avant même son adhésion à l'ONU souligne deux choses: d'une part, la semi-autonomie de notre Conférence et de l'autre, la volonté politique qu'à mon Gouvernement de jouer un rôle croissant et toujours plus actif dans le domaine de la politique de sécurité internationale, plus particulièrement en ce qui concerne la maîtrise des armements et le désarmement. Il y a bientôt dix ans, M. Jakob Kellenberger, notre ancien Secrétaire d'État et actuel Président du Comité international de la Croix-Rouge, avait dit, alors qu'il s'adressait personnellement à la Conférence du désarmement, en 1998, pendant la présidence suisse: «La présidence Suisse intervient certes du fait du tour de rôle, mais ce mandat constitue en outre un symbole, celui de l'engagement international de la Suisse en matière de politique de sécurité. La volonté d'assumer sa part de responsabilité par une participation plus active aux efforts déployés en faveur d'une politique de sécurité globale, basée sur la coopération aux niveaux régional et mondial, dans le but de diminuer les risques de conflit armé et les souffrances humaines, caractérise en effet la politique de sécurité de mon pays, notamment depuis la fin de la guerre froide.». Chers collègues, rien n'a changé, mon Gouvernement attache toujours autant d'importance à la Conférence du désarmement, que nous considérons comme la seule instance permanente et multilatérale de négociation sur la maîtrise des armements et le désarmement.

(Le Président)

Depuis la précédente présidence suisse, la Conférence n'a jamais été en mesure de s'entendre sur la forme des négociations à engager sur l'un ou l'autre des nouveaux instruments relatifs au contrôle des armes ou au désarmement – ce qui était pourtant censé être sa fonction première. Toutefois, depuis 2005, les travaux de la Conférence ont marqué progressivement une avancée: je veux parler des débats recentrés et structurés sur «les quatre questions clefs» qui ont été initiés sous la présidence de l'Ambassadeur de Norvège, M. Wegger Strømme, il y a tout juste deux ans; puis l'apparition de la formule des six Présidents sous la mémorable direction de l'Ambassadeur de Pologne, M. Zdzislaw Rapacki, qui allait introduire un calendrier prévoyant un débat ciblé sur chacun des points de l'ordre du jour; puis la structure des six Présidents dans un cadre organisationnel qui aura permis de disposer de deux cycles de débats structurés et ciblés sur tous les points de l'ordre du jour, au cours de la première partie de la session annuelle de 2007. Plus important que tout, des approches créatives et des consultations menées à différents niveaux ont abouti à un résultat bien tangible: nous disposons maintenant de trois documents: le document CD/2007/L.1, qui a été soumis il y a déjà trois mois et qui est l'aboutissement des travaux réalisés au cours de la première partie de la session de cette année; le document CD/2007/CRP.5, élaboré lors de consultations présidentielles à composition non limitée durant la deuxième partie de la présente session; le projet de décision de la Conférence, établissant les liens entre les documents L.1 et CRP.5. Ces trois documents apparaissent comme étant la conclusion d'un processus engagé il y a environ deux ans et qui, pour autant que je sache, se poursuit toujours. J'abonde dans le sens de mon prédécesseur: pris ensemble, les trois documents constituent une base réaliste pour un programme de travail. En outre, les perspectives esquissées dans les trois documents laissent la porte ouverte aux délégations qui pourront continuer à œuvrer dans le sens de leurs intérêts nationaux et de leurs priorités pendant la phase qui suivra l'adoption du projet de décision.

À la séance plénière de jeudi dernier, le 21 juin 2007, il est apparu que toutes les délégations ne sont pas encore en mesure de se rallier au consensus pour commencer des travaux de fond sur la base des trois documents réunis. Il est bien clair que certaines capitales ont effectivement besoin de davantage de temps pour étudier ces documents, dont l'examen est donc différé. Mes collègues du groupe des six Présidents et moi-même sommes convaincus qu'il faut laisser du temps à ceux qui vont avoir des décisions importantes à prendre dans les semaines qui viennent. Par ailleurs, il est évident que nous sommes non pas au début, mais à la fin de la session de 2007. De ce fait, une décision intervenant au début de la troisième partie de la session de 2007 semble être un objectif réaliste pour la Conférence, étant donné les inquiétudes qui ont été évoquées par certains et le temps qu'il faudra pour y donner suite. Pendant la période intersessions, c'est-à-dire en juillet, je resterai en contact avec les délégations qui ont fait part de leurs inquiétudes, pour recevoir des informations de leurs capitales et pour explorer les possibilités qui s'offrent en vue de trouver un terrain d'entente pour nous tous sur la base du document CD/2007/L.1 et des deux autres documents. Mon objectif est l'adoption du projet de décision dès que possible au cours de la troisième partie de notre session.

Nous sommes actuellement dans une situation où les motifs rationnels des différents membres risquent de se transformer en une attitude collective irrationnelle dans cette enceinte. Il est du devoir de cette Conférence, il est du devoir de nous tous qui sommes ici présents, de sortir de cette situation délicate aussi vite que possible afin de réaffirmer la légitimité de cet organe.

(Le Président)

Avant de donner la parole aux orateurs inscrits sur ma liste pour la séance plénière d'aujourd'hui, je voudrais, au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, faire des adieux à notre distingué collègue, l'Ambassadeur Pablo Macedo, dont le mandat de représentant du Mexique à la Conférence du désarmement est sur le point de s'achever.

Depuis son arrivée à la Conférence du désarmement, l'Ambassadeur Macedo a toujours exprimé et défendu la position de son pays avec une autorité remarquable. Il a aussi énormément enrichi nos débats par sa connaissance directe des questions de procédure et de fond dont la Conférence est saisie. En particulier, alors qu'il présidait la Conférence en 2004, il a joué un rôle crucial pour relancer les travaux de fond. S'appuyant sur les efforts faits par ses prédécesseurs pour intensifier les travaux de la Conférence, il a lancé une série de séances plénières informelles en vue de dégager un accord sur le programme de travail.

Au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, je tiens à adresser à l'Ambassadeur Macedo tous nos vœux de succès et de bonheur.

Je donnerai maintenant la parole aux orateurs inscrits sur ma liste. Le premier orateur est le représentant de l'Argentine, l'Ambassadeur Alberto Dumont, qui va faire une déclaration au nom de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Mexique, du Pérou et du Venezuela.

M. DUMONT (Argentine) (parle en espagnol): C'est pour moi un honneur de me trouver dans cette salle et de vous donner lecture d'une déclaration conjointe de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, du Mexique, du Pérou et du Venezuela. Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de ces pays latino-américains membres de la Conférence du désarmement, de vous féliciter le jour même de votre accession à la présidence, de vous assurer de notre soutien dans votre tâche, et de féliciter les autorités de la Conférence, et en particulier M. Sergei Ordzhonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et Secrétaire général de la Conférence du désarmement, ainsi que M. Tim Caughley, Secrétaire général adjoint de la Conférence.

Les menaces qui pèsent actuellement sur la sécurité internationale exigent une réaction immédiate de tous les États que compte la communauté internationale. Ces dernières années, nous avons rencontré, dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaire, divers obstacles qui font ressortir la nécessité d'unir nos forces pour faire pleinement respecter le régime actuel et le renforcer.

Nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies demeure le cadre approprié pour régler efficacement les problèmes rencontrés en termes de paix et de sécurité internationales, et que seule la revitalisation du dispositif actuel de désarmement, en particulier notre Conférence, peut nous permettre de mener à bien cette mission.

C'est dans ce but que nous souhaitons souligner, une fois encore, la nécessité d'obtenir la mise en train sans retard de négociations de fond dans la seule instance de négociation véritablement multilatérale sur le désarmement dont soit dotée la communauté internationale.

(M. Dumont, Argentine)

Comme nous l'avons dit dans notre déclaration du 28 juin 2005, nous réaffirmons que nous sommes prêts à faire preuve de souplesse en vue de l'adoption d'un programme de travail qui tienne compte des intérêts de tous les États membres. À cet égard, nous exprimons notre soutien sans réserve à la proposition des six Présidents de la Conférence, dont le texte figure dans le document CD/2007/L.1, ainsi qu'à la déclaration présidentielle complémentaire figurant également dans ce document.

Nous estimons que ce document, élaboré sur la base de consultations approfondies et transparentes, est le produit des débats fructueux qui se sont déroulés pendant la première partie de la session. Chaque délégation aurait certes souhaité que sa position nationale soit reflétée sur chacun des points abordés, mais le document porte sur l'examen des points jugés prioritaires, et il traduit le compromis dégagé entre les différentes positions des membres de la Conférence sous la forme d'un programme de travail.

En ce qui concerne le traitement accordé à chacun des points, nous renouvelons notre appel à la flexibilité. La proposition des six Présidents offre la possibilité d'entamer des négociations de fond en vue de la conclusion d'un instrument international, non discriminatoire, interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, tout en facilitant la poursuite des débats visant à progresser concrètement sur la voie du désarmement nucléaire, de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et des garanties de sécurité négatives.

Pour les pays qui s'associent à la présente déclaration, le désarmement nucléaire est prioritaire. Le rôle donné aux arsenaux nucléaires dans les doctrines militaires des pays dotés de ce type d'armes a un effet dissuasif sur l'action pouvant être menée sur d'autres questions de sécurité internationale.

Si l'on parvenait à engager rapidement les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, on enverrait un signal positif aux pays non dotés d'armes nucléaires, en montrant qu'il existe une volonté de prendre des mesures concrètes en vue d'un désarmement nucléaire général et complet. Pour cela, il faudrait que cet instrument traite d'une façon ou d'une autre la question des stocks de matières fissiles et comprenne des dispositions relatives à la vérification du respect des obligations qui y sont énoncées.

Sans préjuger de ce qui précède, nous privilégions la mise en train rapide des négociations dudit instrument, et souhaitons que, ce faisant, il soit accordé l'attention voulue aux préoccupations de tous les membres de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'évoquer brièvement les débats qui se sont tenus récemment sur les questions de procédure. Selon nous, les obstacles que nous rencontrons peuvent être aisément surmontés pour peu que l'on fasse preuve de la volonté politique nécessaire. L'article 23 du règlement intérieur de la Conférence offre la possibilité à la Conférence de créer les organes subsidiaires qu'elle juge nécessaires à l'accomplissement efficace de ses tâches.

(M. Dumont, Argentine)

Dans diverses instances traitant du désarmement et de la non-prolifération, nous avons bien vu de quelle façon des questions de procédure pouvaient servir à bloquer tout progrès sur les questions de fond. Nous ne doutons pas que la Conférence évitera de tomber dans un tel piège et qu'elle sera capable d'apporter une solution pratique permettant de renforcer cette dimension multilatérale importante.

Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, des efforts que vous consacrez à l'adoption d'un programme de travail qui nous permettrait de sortir de plus de dix années d'immobilisme.

Les États d'Amérique latine et des Caraïbes sont des précurseurs en matière d'adoption d'instruments relatifs au désarmement et à la non-prolifération des armes de destruction massive, et nous attachons un grand prix à la contribution de ces instruments à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales. Les efforts visant à les renforcer et à instaurer de nouveaux régimes restent prioritaires pour notre région.

Nous sommes convaincus que tous les membres de la Conférence appuient ce principe de base et nous demandons donc instamment que cette conviction se concrétise par l'adoption d'un programme de travail dans les plus brefs délais.

Nous espérons voir tous les États membres redoubler d'intérêt pour la poursuite des efforts visant à renforcer le multilatéralisme en tant qu'outil efficace contre les obstacles à la paix et à la sécurité internationales, et à créer ainsi un monde plus sûr pour les citoyens.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant de l'Argentine pour son intervention importante et pour ses propos aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique, l'Ambassadeur Pablo Macedo.

M. MACEDO (Mexique) (parle en espagnol): Avant toute chose, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier pour vos paroles très aimables sur ma contribution à la Conférence. Je tiens aussi à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence, fonction dans laquelle on place tant d'espairs. J'aimerais également exprimer ma gratitude à vos prédécesseurs et, en particulier l'Ambassadrice de Suède, mon amie Elisabet Borsiin Bonnier, avec laquelle j'ai partagé les meilleurs comme les pires moments de la vie de notre Conférence. Bien évidemment, ma délégation s'associe à la déclaration faite par l'Ambassadeur d'Argentine, il y a quelques instants.

Lorsque je suis arrivé à Genève pour la seconde fois de ma carrière, début 2002, la Conférence du désarmement semblait alors piétiner dans une voie sans issue: après un certain nombre d'années d'immobilisme frustrant, il était difficilement imaginable qu'elle puisse se remettre un jour au travail.

Pendant les cinq années et demie qui se sont écoulées depuis lors, nous sommes passés d'un état léthargique à une grande agitation. Grâce aux efforts déployés par les Présidents successifs, nous avons entamé le dialogue et examiné un certain nombre de propositions visant à nous entendre sur un programme de travail, but que nous affirmons tous vouloir atteindre.

(M. Macedo, Mexique)

Nous nous sommes agités, rompant avec notre immobilisme inquiétant, et le dialogue amorcé en 2004 nous a permis de dissiper des malentendus. Tout cela est incontestable et salubre, mais nous devons nous garder de confondre agitation et action. C'est un fait que, malgré la multiplication des réunions, la Conférence n'est pas parvenue à remplir sa fonction première, qui est de négocier. Ne nous leurrions pas, Monsieur le Président.

Jusqu'à il y a peu, je pensais que je quitterais Genève sans que la situation ait évolué. Or, l'action menée de concert par les derniers Présidents en exercice, à commencer par les consultations approfondies qui ont été tenues avec tant de conviction par l'Ambassadrice d'Afrique du Sud et qui se sont poursuivies sous la direction éclairée des représentants de l'Espagne, de Sri Lanka et de la Suède, a abouti à la proposition qui nous a été soumise il y a quelques mois. Je dois avouer qu'alors, pour la première fois depuis fort longtemps, j'ai eu l'impression que nous pourrions parvenir à adopter un programme de travail et qu'enfin nous pourrions entamer nos travaux de fond.

Je ne souhaite pas pour autant minimiser les initiatives prises antérieurement, telles que la proposition des cinq Ambassadeurs formulée en 2003, mais il est juste de reconnaître que l'action concertée des Présidents – une innovation mise en place il y a un an à peine – a porté ses fruits et a permis de rapprocher nos vues.

J'ai pensé alors que nous sortirions de l'impasse, et qu'en partant, dimanche prochain, je laisserais derrière moi une Conférence qui aurait retrouvé toute sa vitalité. Il n'en sera rien. Il subsiste des préoccupations légitimes de la part de quelques délégations au sujet du fond et de la forme de la proposition. Je suis encouragé par le fait que nous sommes tous disposés à faire preuve de volonté politique, mais cela ne suffit pas. Je réitère ici mon appel à la flexibilité: mettons la machine en route, les questions de fond se régleront au fur et à mesure qu'elles se poseront. Cela sera mon message d'adieu.

Vous allez tous me manquer: il est rare de voir réunis dans une même salle, comme c'est ici le cas, autant de personnes de talent et d'expérience. Je voudrais vous remercier tous pour votre amitié, et plus particulièrement pour votre coopération et le soutien que vous m'avez apporté lorsque j'ai assumé la présidence de la Conférence, en 2004.

J'aimerais également remercier le secrétariat, toujours efficace et disponible, ainsi que les interprètes, acteurs invisibles mais indispensables. Je vais regretter ce qui est et a toujours été le «meilleur cercle de Genève». J'espère pouvoir travailler à nouveau avec vous très rapidement pour la négociation d'accords multilatéraux de désarmement.

Depuis Mexico, où m'attendent mes nouvelles fonctions, je suivrai très attentivement vos travaux ou votre effervescence.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant du Mexique pour ses paroles et je lui adresse encore une fois mes meilleurs vœux pour l'avenir. J'espère qu'au mois d'août vous regretterez d'être parti quelques semaines trop tôt.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste pour aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade?

(Le Président)

Cela ne semble pas être le cas.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement se tiendra le jeudi 28 juin 2007 à 10 heures, dans cette même salle.

Conformément au cadre organisationnel de la Conférence établi pour la session de 2007, l'intention de la présidence est de présenter à la Conférence le rapport présidentiel sur la deuxième partie de la session de 2007 lors de la prochaine séance plénière. Ce rapport rendra compte des activités réalisées sous les présidences de la deuxième partie, à l'instar de ce que mes prédécesseurs avaient fait pour la première partie (document CD/1820).

La séance est levée à 11 heures.
